

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 702

Artikel: Aide aux infirmières éprouvées par la guerre

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265732>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES** consultez

DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES NATURAL LE COULTRE S. A.

GENÈVE Tél. 5.12.55

La Bonne Montre

chez **ZBINDEN**

Coutance, 3 r. Mt-Blanc, 17

usage de cette possibilité. M^{lle} H. Ernst, infirmière-visiteuse, fait partie de la commission d'assistance de la Tour-de-Peilz, ainsi que M^{me} J. Cuenod-de Murali, secrétaire de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses.

Nous apprenons que M^{me} Claire Gros-Martin a été nommée membre de la Commission cantonale de Contrôle des Films, par décision du Conseil d'Etat de Genève. Cette commission a été remaniée au début de janvier 1946. Cette nomination, dont nous nous félicitons, a été faite sur la proposition de M^{me} Chenevard, présidente de l'Union des Femmes qui avait été sollicitée de présenter des candidates.

Aide aux infirmières éprouvées par la guerre

Chacun sait combien furent lourdes les responsabilités que la guerre a imposées aux infirmières: un grand nombre d'entre elles ont été gravement atteintes dans leur santé à la suite de leur dévouement. C'est pourquoi la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a élaboré un programme d'assistance médico-sociale permettant aux infirmières de pays profondément touchés par la guerre de recevoir en sanatorium un traitement susceptible de rétablir leur santé et de reprendre leurs activités. Grâce aux dons généreux des Croix-Rouges des différents pays et du Conseil International des Infirmières, des infirmières françaises, belges, hollandaises, italiennes, polonaises et yougoslaves, recommandées par leurs Croix-Rouges respectives, ont pu ou vont être hospitalisées en Suisse et y retrouver la santé. Cinq infirmières grecques sont traitées dans des sanatoria en Grèce même.

XIX^e Journée des femmes vaudoises

C'est dans le décor immuable de la salle des XXII Cantons, ornée traditionnellement de plantes et de fleurs par les soins des jardiniers de la ville de Lausanne, que s'est tenue, le 21 février, la XIX^e journée des femmes vaudoises, fréquentée par plus de 700 femmes venues de toutes les parties du canton et fort attentives à suivre les exposés préparés pour elles, puis-que'elles viennent à ce rassemblement pour entendre parler de problèmes d'actualité.

M^{me} Fr. Fonjallaz, présidente de la Fédération vaudoise des Unions de femmes, qui présidait la séance du matin, a salué M. R. Rubattel, chef du département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, venu spécialement pour apporter aux Vaudoises le salut de leur gouvernement et pour leur exposer

Le problème des salaires et la paix sociale.

La paix sociale résulte de l'équilibre passager entre les désirs des hommes et la possibilité de satisfaire ces désirs, ces désirs étant de vivre normalement avec sa famille, de se cultiver et de se distraire, d'aider ses descendants à monter sur l'échelle sociale. Or le niveau moyen de l'existence s'élève constamment; on considère aujourd'hui comme normaux des éléments qui, il y a 25 ans, étaient du luxe. D'où des mouvements importants pour obtenir ces éléments; ces deux guerres ont de plus fait monter le prix de la vie, déséquilibré les budgets, nouvelle source de conflits. La paix sociale repose aussi sur la conception religieuse d'un peuple, sur son goût du travail, son goût de la culture.

Naguère les salaires étaient discutés d'homme à homme, à titre individuel; aujourd'hui, ils sont discutés par les syndicats, font l'objet de contrats collectifs. Ce qui permet à M. Rubattel de déplorer les salaires insuffisants accordés aux femmes dans nombre de métiers, dans la mode, la couture, la sténo-dactylographie, acceptés parce que nombre de jeunes filles ne considèrent leur travail que comme un gain

La Maison de la Laine
et de tous les tricoteuses

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève (côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Le cadeau signé et qui plait se trouve chez **Noverraz**

Place Neuve 4 **Potier**

le choix pour toutes les bourses **Vous trouvez**

toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées, bouquets et couronnes, chez

E. Preisig, Horticulteur-fleuriste

Rue de Villereuse Genève

L'Association du Tricot

9, rue de la Confédération GENÈVE

26, rue de Bourg LAUSANNE

CANTON DE VAUD

FINIDOL

FINIES

Les douleurs avec FINIDOL, remède souverain contre tous rhumatismes même déformants, goutte, sciaticité, arthrites, courbature, lumbago, névrites, insomnies. FINIDOL calme les nerfs et les crampes d'estomac.

FINIDOL fait dormir

Ttes pharm. 30 comprimés 3 fr. 50

Art Rustique suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère. Bois tournés et Poteries. Tous travaux faits à la main en Suisse.

H. CUENOUD Pl. St-François, 12^{bis} (entresol) LAUSANNE

Pharmacie Morel

2, rue d'Italie - VEVEY

LA CLÉ ET FOYER

RESTAURANT SANS ALCOOL

Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne

Menus soignés à prix modérés

Chambres à louer au jour, et au mois

5^{me} Journée des Femmes Neuchâteloises

Neuchâtel, dimanche 10 mars 1946

Aux Femmes neuchâteloises.

Nous avons le plaisir de vous inviter à venir de toutes les régions du canton participer à notre grande manifestation annuelle.

Les canons se sont tus, et, dans l'horizon encore brumeux, il s'agit de voir où nous voulons aller. Les conférences de cette année nous donneront des aperçus sur les possibilités qui s'offrent aux femmes d'aider à construire un monde meilleur.

Programme de la Journée

Salle des Conférences, avenue de la Gare 2

9 h. MESSE à l'église catholique.	12 h. 15 PIQUE-NIQUE au Restaurant de la Paix. Chacune apportera ses provisions. (Potage et pain 60 cent, 1 coupon).
9 h. 15 CULTE: M ^{me} L. Gretillat, pasteur, St-Aubin.	14 h. Chants d'ensemble.
10 h. 15 OUVERTURE DE LA SÉANCE par M. G. Béguin, Président du Conseil Communal.	14 h. 15 Expériences vécues dans quelques professions: paysanne, ouvrière, infirmière, vendeuse, hôtelière.
10 h. 30 Hygiène du corps et de l'esprit, par M ^{lle} Renée Girod, D ^r en médecine à Genève.	15 h. Du sens maternel dans le monde et la cité, par M. Edmond Privat, professeur à l'Université de Neuchâtel. DISCUSSION.
11 h. 15 3/4 d'heure de musique offerts gracieusement par le Conservatoire de musique de Neuchâtel.	

Une tasse de thé sera offerte par les sociétés de la ville au Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17. Chaque participante est priée d'apporter sa pâtisserie.

Il sera fait une collecte pour aider à couvrir les frais de la journée. Les dons peuvent être versés au compte de chèques postaux IV. 3517, Journée des Femmes Neuchâteloises, et seront reçus avec reconnaissance.

accessoire qui permet d'attendre le mariage, et aussi parce que les professionnelles ne sont pas organisées.

Les salaires aujourd'hui sont proportionnellement supérieurs à ceux d'il y a cinquante ans, parce que les organisations professionnelles sont intervenues dans leur établissement. Le rôle des organisations professionnelles est aujourd'hui considérable; ce sont les syndicats, les organisations chrétiennes sociales, l'organisation évangélique, les syndicats autonomes, les fédérations des corporations patronales et ouvrières. Désormais, les salaires sont fixés collectivement, par les organisations ouvrières discutant avec les organisations patronales; les conditions de travail aussi se sont améliorées. Les contrats collectifs enfin constituent un notable progrès social; ils sont locaux, régionaux, cantonaux, fédéraux, avant de devenir internationaux; dans certaines circonstances, ils deviennent obligatoires. Cette institution d'ailleurs offre certains dangers en généralisant les conflits qui, de locaux, deviennent cantonaux ou nationaux et atteignent, l'ensemble du pays. De façon générale, les contrats collectifs créent des conditions de travail bien meilleures et visent à diminuer, sinon à supprimer les conflits.

A la notion de salaire s'ajoutent encore les allocations familiales, diverses prestations sous forme d'assurances, de versements aux caisses de compensation, les timbres-vacances, les versements aux fonds de prévoyance du personnel, l'assurance maladie, les infirmières sociales, etc. Le salaire, qui était purement métallique, tend à devenir plus humain.

M^{me} Courvoisier (Pailly) ajouta quelques réflexions sur la vie paysanne, auxquelles M^l

Rubattel répondit avec bonne grâce, notamment en ce qui concerne la main-d'œuvre agricole.

En séance de relevée, devant le même public fort attentif, sous la direction de M^{me} J. Breuer (Montreux), présidente de l'Association cantonale du costume vaudois, M^{me} A. Jeannet (Lausanne), présidente de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses, invita les Vaudoises à se rendre nombreuses au congrès des Intérêts féminins qui se tiendra à Zurich au mois de septembre, recommanda la fondation général Guisan en engageant les assistantes à verser leur obole au don des femmes suisses et à participer à la journée internationale des femmes pour la paix, le 8 mars, où l'on collectera des jouets, des cadeaux pour les enfants victimes de la guerre.

M^{me} Trolliet-Villard (Daillens), présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises, exalta l'esprit, la force morale qui permettent d'accomplir les tâches les plus dures. Pour les paysannes, les difficultés ne sont pas terminées; elles craignent la baisse des prix mais vont néanmoins courageusement de l'avant.

On entendit ensuite M. J. Balmas (Lausanne), secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale, qui plaça la famille dans la nation. On a beaucoup parlé de la désagrégation de la

„LE GARILLON“ Place Chauderon LAUSANNE

Restaurant - Tea-room sans alcool

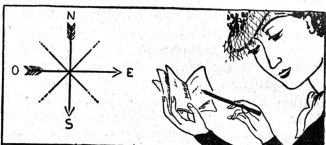
Restauration soignée à prix modiques

Son Tea-room

AGENCE DE LA HARPE S. A.

50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38

Voyages - Expéditions - Affaires immobilières



Garnet de la Quinzaine

Samedi 2 mars: GENÈVE: Union des Femmes, rue Etienne-Dumont 22, 16 h.: Thé mensuel. — 16 h. 45: « La place de l'infirmière dans la société », causerie de M. Denys Droin, secrétaire cantonal de l'Association suisse des paralysés. Entretien.

Samedi 2 mars: GENÈVE: Union chrétienne de jeunes filles, Taconnerie 5, 2^{me} étage, 10 à 22 heures: Vente — Comptoirs — Buffet. Prix modérés.

Vendredi 8 mars: GENÈVE: Union des Femmes, rue Etienne-Dumont 22, 17 h.: Assemblée générale de la section de Lecture. Rapports. Causerie de M^{me} Cl. El. Engel: « Quelques romancières anglaises d'aujourd'hui ». Toutes les personnes que le sujet intéresse seront les bienvenues.

Vendredi 8 mars: Dans nos principales villes suisses. Journée Internationale des Femmes pour la paix. (Consultez les avis dans les journaux quotidiens).

Mardi 12 mars: BERNE: Hôtel Bristol, à 20 h.: « La situation de la Femme dans le canton et dans la Confédération ». Rapporteuses: M. le Conseiller National Dr. Henri Perret, Le Locher; M^{me} Dr. Annie Leuch, Lausanne.

Séances organisées en collaboration avec: L'Association genevoise pour le suffrage féminin, l'Association féminine d'Education nationale, le Lycéum de Genève, l'Union des Femmes. 4 conférences données au local de l'Union des Femmes, à 20 h. 30:

Mardi 5 mars: « Les caractères particuliers de notre démocratie, par M^e Alfred Borel.

Mardi 12 mars: « Comment sommes-nous gouvernés et par qui? », par M^{me} E. Kammacher, avocate.

famille; il faudrait mieux parler de son évolution. L'afflux des populations vers la ville, le développement de l'industrie, la généralisation des assurances sociales, la guerre, ont modifié profondément la vie familiale. La famille a été dépouillée de nombreuse tâches qui lui appartenaient, et la plus importante est bien l'instruction. La radio, les sociétés, les divertissements, l'alcoolisme tuent lentement et sûrement la vie familiale. Et cependant la famille suisse a une mission certaine à remplir, mission économique, qui dure jusqu'à la majorité des enfants. Il faut faire des hommes, des femmes aimant leur métier, tenus par la conscience professionnelle, par le respect de la loi de Dieu.

A 15 h. 30 commençait la partie familière où M^{me} Grézet-Perregaux, professeur de diction, et un groupe de Vaudoises de la section d'Orbe, accompagnées au piano par M^{me} Enkerli, donnèrent un charmant poème de M^{me} J. Schnetzer-Vincent, « Vieilles maisons et vieilles choses »; l'auteur, qui était présente, et ses exécutantes, ont été chaleureusement applaudies.

S. B.

Imp H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENÈVE

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES

